



UNIL | Université de Lausanne
Décanat SSP
bâtiment Géopolis
CH-1015 Lausanne

**GUIDE DE LA FACULTE DES SSP
POUR LES ETUDIANTS DE
MOBILITE IN
2022-2023**



Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)
[Décanat S.S.P.](#)



Tél.+41 21 692 31 20 | Fax.+41 21 692 31 15

AUX ETUDIANTS DE MOBILITE IN

FACULTE DES SSP

2022-2023

Bienvenue à la Faculté des SSP !

Voici quelques informations importantes pour l'organisation de votre séjour d'échange et la reconnaissance dans votre université d'origine des crédits acquis à l'UNIL.

Vous trouverez de nombreuses informations également sur notre site : <https://www.unil.ch/ssp/mobilite-in>.

Choix des enseignements – contrat d'études

- La liste des enseignements ouverts aux étudiants de mobilité IN pour l'année 2022-2023 est disponible ici : [lien vers la liste 2022-2023](#).
- Il existe plusieurs types d'enseignements, principalement les cours (C), cours-séminaires (C/S) séminaires (S), travaux pratiques (TP) et pratiques sportives (PS).
- Vous pouvez choisir librement les enseignements que vous désirez suivre dans les quatre filières de notre Faculté (psychologie, science politique, sciences sociales, sciences du sport) — **à l'exception** des séminaires (S), des Travaux Pratiques (TP) et des pratiques sportives (PS) — conformément au programme ou contrat d'études établi avec votre université d'origine.
- L'accès aux séminaires (S), Travaux Pratiques (TP) et aux pratiques sportives (PS) est prioritairement réservé aux étudiants réguliers de la Faculté. S'il reste des places dans ces enseignements, les étudiants de mobilité peuvent y prendre part sous réserve de l'accord de l'enseignant.
- Si vous étudiez au niveau **Bachelor** dans votre université d'origine, vous ne pouvez suivre que des enseignements de niveau **Bachelor** à l'Université de Lausanne.
- Si vous étudiez au niveau **Master** dans votre université d'origine, vous suivrez prioritairement des enseignements de niveau **Master** à l'Université de Lausanne.
- Les enseignements de 1^{ère} année sont en général annuels, à raison de deux heures par semaine, sauf en Sciences du sport où vous trouverez des enseignements semestriels en 1^{ère} année. En 2^{ème} et 3^{ème} année de Bachelor et en Master, les enseignements sont souvent semestriels (semestre d'automne ou semestre de printemps) : ils se donnent pendant un semestre, à raison de 4 heures hebdomadaires (6 ECTS) ou 2 heures hebdomadaires (3 ECTS).

- Votre conseiller aux études se tient à votre disposition pour toute question sur votre programme de cours.
- N'oubliez pas de signaler à votre université d'origine tout changement dans votre choix d'enseignements, afin de vérifier que ces changements seront acceptés à votre retour.

Inscription aux enseignements et aux évaluations

- Vous devez vous inscrire à tous les enseignements que vous suivez (cours, cours-séminaire, séminaire, TP et PS) et que vous souhaitez valider.
- Pour les enseignements de type cours avec la modalité contrôle continu (CCS), les séminaires et les travaux pratiques (TP), vous ne devez vous inscrire qu'à l'enseignement. L'inscription à l'enseignement vaut inscription à l'évaluation et vous êtes ainsi tenu de présenter l'évaluation associée à l'enseignement. Une absence non excusée à un contrôle continu ou un travail non rendu implique l'attribution d'un zéro ou d'un échec.
- Vous devez également vous inscrire à toutes les évaluations que vous souhaitez présenter (sauf pour les enseignements de type cours avec la modalité contrôle continu (CCS), les séminaires et les travaux pratiques (TP)).
- Une fois inscrit aux évaluations, vous devez vous y présenter. Une absence non excusée implique l'attribution d'un zéro ou d'un échec.

Vous devez vous inscrire aux enseignements et aux évaluations sur le portail des inscriptions en ligne. Le mode d'emploi est et les instructions sont sur cette page :
<https://www.unil.ch/ssp/inscription-enseignements-examens>

L'inscription aux enseignements annuels et du semestre d'automne 2022 et aux évaluations pour la session d'hiver 2023 est ouverte du

mardi 20 septembre au dimanche 16 octobre 2022.

Une période d'inscription tardive, moyennant le paiement d'une taxe de retard de CHF 200.-, est ouverte du 17 au 28 octobre 2022.

L'inscription aux enseignements du semestre de printemps 2023 et aux évaluations des sessions d'été et d'automne 2023 est ouverte du

lundi 20 février au dimanche 19 mars 2023.

Une période d'inscription tardive, moyennant le paiement d'une taxe de retard de CHF 200.-, est ouverte du 20 mars au 31 mars 2023.

Attention, passé ce délai, aucune inscription (enseignement ou évaluation) ne sera prise en compte.

Consultez régulièrement le site web de la Faculté et vos e-mails.

Évaluations

Quelle évaluation pour quel enseignement

- Cours et cours-séminaire : il y a 4 formes d'évaluation possibles : examen écrit (avec ou sans documentation) durant la session, examen oral durant la session, document à rendre, contrôle continu (pendant la durée du cours).
- Les modalités d'évaluation des enseignements sont affichées au secrétariat SSP et sur le portail d'inscription aux enseignements/évaluations.
- Séminaires et TP : la modalité d'évaluation de ces types d'enseignements est donnée sous la forme d'une validation de réussite ou d'échec. Les modalités (type de travail à fournir) et délais sont fixés par l'enseignant.
- Pour tous les enseignements, seule la réussite de l'évaluation permet l'obtention des crédits ECTS. Aucune attestation de fréquentation n'est délivrée.

Echelle de notation

→ **Seuls les cours et les cours-séminaires permettent d'obtenir une note.** Les séminaires et TP ne sont pas notés et donnent lieu à l'obtention d'une validation de réussite ou d'échec. **Il n'est en aucun cas possible d'obtenir une note pour un séminaire ou un TP.**

→ Pour les cours et les cours-séminaires, les notes sont données sur une échelle allant de 0 (nul) à 6 (excellent), par demi-points. La note minimale pour obtenir les crédits (pass) est 4. L'échelle est la suivante :

| | | |
|-----|---|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| 6 | = | excellent |
| 5.5 | = | très bon |
| 5 | = | bon |
| 4.5 | = | satisfaisant |
| 4 | = | suffisant |
| 3.5 | = | insuffisant (aucun crédit ECTS) |
| 3 | = | très insuffisant (aucun crédit ECTS) |
| 2.5 | = | mauvais (aucun crédit ECTS) |
| 2.0 | = | très mauvais (aucun crédit ECTS) |
| 1.5 | = | extrêmement mauvais (aucun crédit ECTS) |
| 1.0 | = | inacceptable (aucun crédit ECTS) |
| 0 | = | absence injustifiée, fraude, plagiat ou tentative de fraude ou de plagiat (aucun crédit ECTS) |

Horaires

- Les horaires des examens de la session (examens écrits et oraux) sont en général publiés 3 semaines avant le début de la session d'examen.
- Si pour une raison majeure vous ne pouvez pas participer à un examen, il est obligatoire d'informer le secrétariat immédiatement (021 692 31 20) en expliquant le motif de votre absence et de fournir un certificat médical ou tout justificatif dans les 3 jours.
- Vous ne devez pas prévoir votre retour dans votre pays avant la fin de la session d'examens. Aucune absence à un examen n'est admise pour ce motif et aucune modification de date d'examen ne peut se faire.

Quand présenter les examens

A la Faculté des SSP, les évaluations sont présentées soit à la session qui suit immédiatement la fin des cours, soit à la session suivante comme suit :

- Pour les enseignements pour lesquels l'étudiant doit également s'inscrire à l'évaluation, l'étudiant peut choisir d'inscrire et de présenter l'évaluation soit à la session qui suit immédiatement la fin des cours, soit à la session suivante ;
- Pour les enseignements évalués par la modalité contrôle continu, l'évaluation se déroule obligatoirement durant l'enseignement et est remise à l'étudiant à la session suivante ;
- Pour les enseignements de type séminaires et travaux pratiques (TP), l'évaluation est attribuée par l'enseignant à la session qui suit immédiatement le suivi de l'enseignement ou à la session suivante. Les délais sont fixés par l'enseignant.

Pour les enseignements pour lesquels l'étudiant doit également s'inscrire à l'évaluation, l'étudiant dispose ainsi des possibilités suivantes :

- Pour un enseignement dispensé durant le semestre d'automne : possibilité d'inscrire l'évaluation à la session d'hiver (janvier-février) ou d'été (juin-juillet) suivante ;
- Pour un enseignement annuel ou dispensé durant le semestre de printemps : possibilité d'inscrire l'évaluation à la session d'été (juin-juillet) ou d'automne suivante (août-septembre).

Résultats d'examens

Les résultats d'examens sont publiés via le portail **MyUNIL** à la date annoncée dans le calendrier académique.

Vous devez imprimer vous-même votre relevé de notes depuis votre dossier MyUNIL.

Un relevé de notes officiel est envoyé par e-mail directement à votre université dans les semaines qui suivent la publication des résultats. Une version papier peut vous être remise sur demande.

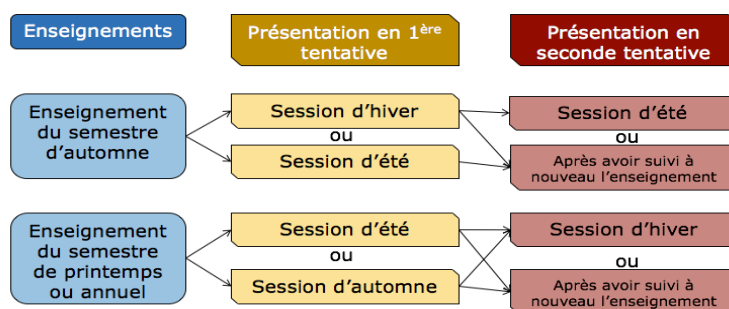
Quand présenter les examens de rattrapage

Les étudiants ont deux tentatives maximum pour chaque évaluation : lors d'un premier échec à un enseignement (cours ou séminaire), ils peuvent le représenter une seconde fois.

En cas d'échec à une évaluation, l'étudiant peut soit la présenter à la session d'hiver suivante en cas d'échec aux sessions d'été ou d'automne et à la session d'été suivante en cas d'échec à la session d'hiver, soit suivre à nouveau l'enseignement.

Il n'y a donc pas de rattrapage à la session d'automne des examens échoués à la session d'été.

La meilleure des deux notes est toujours la note définitive.



Enseignements hors SSP

→ Si vous êtes un étudiant d'échange SSP, mais suivez aussi des enseignements dans d'autres facultés de l'UNIL (p.ex. en HEC, Droit ou Lettres), vous devez demander au Service des Affaires sociales et mobilité étudiante (SASME) de vous ouvrir un plan d'études correspondant à la faculté où vous suivez l'enseignement qui n'appartient pas à la Faculté des SSP. Cette demande devra se faire le plus vite possible en début du semestre, si possible dans les deux premières semaines du semestre. Vous vous inscrirez à l'enseignement et à l'évaluation selon les conditions et délais de la faculté où vous suivez l'enseignement qui n'appartient pas à la Faculté des SSP.

→ Si vous êtes un étudiant d'échange inscrit dans une autre faculté de l'UNIL (par exemple HEC, Droit, Lettres) et souhaitez suivre des enseignements en SSP, vous demanderez également au SASME de vous ouvrir un plan d'études en Faculté des SSP. Vous vous inscrirez à l'enseignement et à l'évaluation selon les conditions et délais fixés par la Faculté des SSP.

→ Attention : si vous vous inscrivez dans deux facultés différentes, il vaut mieux éviter d'inscrire des examens écrits ou oraux des deux facultés à la même session, car nous ne

pouvons pas vous garantir qu'ils ne tomberont pas sur la même date. En cas de chevauchement, il n'est pas possible de déplacer un examen de la Faculté des SSP.

Titres obtenus

→ Au terme de votre séjour, vous n'obtenez **pas de diplôme** puisque vous avez étudié au sein de notre Faculté en qualité d'étudiant d'échange. Vous recevez un relevé de notes (transcript of results) indiquant les résultats obtenus (notes et validations de réussite et/ou d'échec).

→ Si, après votre séjour de mobilité, vous souhaitez poursuivre vos études dans l'un de nos programmes et obtenir un diplôme dans notre Faculté, il faudra déposer une demande d'admission dans les délais fixés par l'UNIL. Votre dossier sera complètement réexaminé à la base : titre d'immatriculation, études déjà réalisées et notes obtenues. Vous serez alors soumis à l'ensemble des exigences du programme d'études que vous choisirez de suivre.

Connaissances linguistiques en français : niveau B2 au minimum

Si vous n'êtes pas de langue maternelle française, nous vous invitons vivement à vous inscrire aux cours d'appoint de l'École de français langue étrangère (Anthropole, bureau 2094, tél. 021 692 30 80 ou www.unil.ch/fle).



Contacts

N'hésitez pas à vous adresser à l'une des personnes suivantes pour toute question :

| Conseillers aux études et responsable de la mobilité | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Coordination mobilité Science Politique | Mme Léa Signer Géopolis, 2e niveau, bureau 2618 Tél. 021 692 35 65 E-Mail : lea.signer@unil.ch |
| Psychologie | Mme Evelyne BOVY Géopolis, 2e niveau, bureau 2614 Tél. 021 692 32 91 E-Mail : evelyne.bovy@unil.ch |
| Sciences Sociales | Mme Flore COLLONG Géopolis, 2e niveau, bureau 2618 Tél. 021 692 31 04 E-Mail : conseil.sciencessociales@unil.ch |
| Sciences du Sport | Mme Isabelle GENTON Géopolis, 2e niveau, bureau 2622 Tél. 021 692 31 14 E-Mail : isabelle.genton@unil.ch |
| Questions sur les examens | |
| Secrétariat des étudiants SSP Géopolis, 2 ^e niveau, bureau 2609 Tél. 021 692 31 20 ssp@unil.ch Ouverture : du lundi au vendredi de 10h00 à 13h00 | |
| Bourses d'études, logement | |
| Service des affaires sociales et mobilité étudiante (SASME) Tél. 021 692 21 13 Ouverture : 10h00-17h00 www.unil.ch/sasme/echangesuniversitaires studentmobility@unil.ch | |